



# Enquête



## EDITO

Pourquoi les "bonnes idées" ne suffisent pas - Par Esther SORO - MIAN

## MALI-FRANCE

la crise diplomatique s'enlise - Paris expulse deux diplomates maliens et suspend sa coopération antiterroriste avec Bamako

## CAMEROUN

Brenda Biya, fille du président, appelle à ne pas voter pour son père lors de la présidentielle d'octobre

## TCHAD

Quatre mois après l'arrestation de Succès Masra, sa famille exprime son inquiétude

# GRAND FORMAT

## Côte d'Ivoire – Canada

# Une enquête de Radio-Canada qui fait polémique



# SOMMAIRE

## POLITIQUE

MALI-FRANCE : LA CRISE DIPLOMATIQUE S'ENLISE - PARIS EXPULSE DEUX DIPLOMATES MALIENS ET SUSPEND SA COOPÉRATION ANTITERROSTE AVEC BAMAKO

5

CAMEROUN : BRENDI BIYA, FILLE DU PRÉSIDENT, APPELLE À NE PAS VOTER POUR SON PÈRE LORS DE LA PRÉSIDENTIELLE D'OCTOBRE

6

CÔTE D'IVOIRE : PRÉSIDENTIELLE 2025 – LAURENT GBAGBO REJETTE TOUT SOUTIEN À UN CANDIDAT ET APPELLE À LA RÉSISTANCE DÉMOCRATIQUE CONTRE LE 4<sup>E</sup> MANDAT DE OUATTARA

7

JUSTICE INTERNATIONALE : LES PAYS DE L'AES VEULENT SE RETIRER DE LA CPI ET ENVISAGENT DE CRÉER UNE COUR PÉNALE SAHÉLIENNE

8

RDC : VITAL KAMERHE VISÉ PAR UNE PÉTITION SIGNÉE PAR 262 DÉPUTÉS – L'AVENIR POLITIQUE DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE MENACÉ ?

9

TOGO : L'ANCIENNE MINISTRE DES ARMÉES, MARGUERITE GNAKADE, ARRÊTÉE À LOMÉ

10

TCHAD : QUATRE MOIS APRÈS L'ARRESTATION DE SUCCÈS MASRA, SA FAMILLE EXPRIME SON INQUIÉTUDE

11

EST DE LA RDC : MALGRÉ LES NÉGOCIATIONS À DOHA, CORNEILLE NANGAA RENFORCE LES RANGS DE L'AFC/M23 ET JURE DE MARCHER SUR KINSHASA

12

Pourquoi les “bonnes idées” ne suffisent pas  
Par Esther SORO - MIAN

14 - 15

## GRAND FORMAT

CÔTE D'IVOIRE – CANADA

UNE ENQUÊTE DE RADIO-CANADA QUI FAIT POLÉMIQUE



16 - 24

## SOCIÉTÉ

TRAGÉDIE EN MÉDITERRANÉE : PLUS D'UNE CENTAINE DE RÉFUGIÉS SOUDANAISS DISPARUS DANS DEUX NAUFRAGES AU LARGE DE LA LIBYE

27

SÉNÉGAL : UN PÊCHEUR HÉROÏQUE SAUVE 112 MIGRANTS D'UNE PIROGUE À LA DÉRIVE AU LARGE DE DAKAR

28

NIGERIA : PLUS DE 50 PERSONNES KIDNAPPÉES DANS L'ÉTAT DE ZAMFARA

29



**POLITIQUE**



En savoir plus : <https://eclairconsulting.net/>

(+225) 27 22 20 41 68 | (+225) 07 87 59 89 97 / [info@eclairconsulting.net](mailto:info@eclairconsulting.net)  
Immeuble Juridis / Riviera Palmeraie route Y4 Abidjan , Abidjan , Côte d'Ivoire

# Politique



## MALI-FRANCE : LA CRISE DIPLOMATIQUE S'ENLISE - PARIS EXPULSE DEUX DIPLOMATES MALIENS ET SUSPEND SA COOPÉRATION ANTITERRORISTE AVEC BAMAKO

Les tensions diplomatiques entre la France et le Mali prennent une nouvelle tournure. En réaction à l'arrestation, le mois dernier à Bamako, d'un diplomate français accusé d'espionnage par la junte malienne, Paris a décidé de riposter en déclarant persona non grata deux diplomates maliens en poste dans la capitale française. Ces derniers ont eu jusqu'au 20 septembre 2025 pour quitter le territoire.

Selon certaines sources, les diplomates maliens expulsés seraient en réalité des agents des services de renseignement opérant depuis Paris. Cette décision marque une nette dégradation des relations bilatérales, sur fond de méfiance croissante et de rupture du dialogue entre les deux capitales.

La France ne s'arrête pas là : elle annonce également la fin de toute coopération antiterroriste avec Bamako, mettant un terme à des échanges jusque-là considérés comme stratégiques malgré les tensions politiques. Cette rupture signifie concrètement la cessation du partage d'informations sensibles — telles que les écoutes téléphoniques et les analyses de terrain — qui jouaient un rôle crucial dans la lutte contre les groupes armés actifs au Sahel.

[Lire plus :https://hamanie.news/](https://hamanie.news/)

CENTRE MÉDICAL  
PAUL LANGERHANS

SPÉCIALITÉS  
DIABÈTE, - TROUBLES MÉTABOLIQUES - NUTRITION CLINIQUE-  
MÉDECINE GÉNÉRALE - GYNÉCOLOGIE - PÉDIATRIE-LABORATOIRE

## CONTACTS

07 10 78 14 06/27 22 34 55 60 / CDNA.MEDICAL@GMAIL.COM

## LOCALISATION

RIVIERA PALMERAIE,ROSERS PROGRAMME 2,BARRIÈRE 2

## Politique



### CAMEROUN : BRENTA BIYA, FILLE DU PRÉSIDENT, APPELLE À NE PAS VOTER POUR SON PÈRE LORS DE LA PRÉSIDENTIELLE D'OCTOBRE

Un véritable coup de tonnerre secoue la scène politique camerounaise à moins d'un mois de l'élection présidentielle du 12 octobre 2025. Brenda Biya, fille unique du président sortant Paul Biya, a publiquement exhorté les Camerounais à ne pas renouveler le mandat de son père. Une prise de position inattendue, relayée par une vidéo devenue virale sur les réseaux sociaux, qui ébranle les cercles du pouvoir et attise les débats sur l'avenir politique du pays.

Dans une séquence postée sur TikTok, la jeune femme de 27 ans, visiblement émue et filmée depuis une chambre d'hôtel, livre un témoignage personnel bouleversant. Elle y exprime un profond sentiment d'abandon, évoquant des années de maltraitance et de solitude infligées, selon elle, par sa propre famille. Son récit intime bascule rapidement vers un message politique:

« Ne votez pas Paul Biya. Il a fait souffrir beaucoup de gens, y compris sa propre famille. J'espère qu'on aura un autre président. »

Cette déclaration fait l'effet d'une bombe dans un pays où la parole présidentielle reste verrouillée, et où la famille au pouvoir se veut d'ordinaire unie et silencieuse face aux critiques.

[Lire plus :https://hamanie.news/](https://hamanie.news/)

## Politique

# CÔTE D'IVOIRE : PRÉSIDENTIELLE 2025 – LAURENT GBAGBO REJETTE TOUT SOUTIEN À UN CANDIDAT ET APPELLE À LA RÉSISTANCE DÉMOCRATIQUE CONTRE LE 4<sup>E</sup> MANDAT DE OUATTARA



Dans une déclaration solennelle lue ce jeudi 18 septembre à Abidjan par sa porte-parole, Me Habiba Touré, l'ancien président de la République, Laurent Gbagbo, s'est fermement opposé à la décision du Conseil constitutionnel validant la candidature d'Alassane Ouattara pour un quatrième mandat présidentiel. Une décision qu'il qualifie de « violation manifeste de la Constitution » et de « grave menace pour la démocratie ivoirienne ».

Face à la presse nationale et internationale, le leader du Parti des Peuples Africains-Côte d'Ivoire (PPA-CI) a dressé un constat alarmant du processus électoral en cours. Il a dénoncé l'exclusion de la grande majorité des candidats à la présidentielle du 25 octobre 2025 : sur 60 dossiers déposés, seuls 5 ont été retenus, écartant notamment les principales figures de l'opposition.

### Un processus électoral « biaisé et verrouillé »

Laurent Gbagbo a révélé avoir consulté plusieurs candidats recalés afin d'envisager une réponse commune à ce qu'il considère comme une « dérive institutionnelle sans précédent ». Deux options ont alors émergé : soutenir l'un des rares candidats validés — une idée rapidement abandonnée, faute de consensus et de légitimité — ou engager une résistance démocratique, voie que l'ancien président entend désormais emprunter.

« Notre adversaire, ce n'est pas tel ou tel candidat. C'est le régime RHDP, dirigé par Alassane Ouattara, qui cherche à transformer la Côte d'Ivoire en un royaume personnel », a-t-il lancé avec force.

[Lire plus :https://hamanie.news/](https://hamanie.news/)

## Politique

# JUSTICE INTERNATIONALE : LES PAYS DE L'AES VEULENT SE RETIRER DE LA CPI ET ENVISAGENT DE CRÉER UNE COUR PÉNALE SAHÉLIENNE



La Cour pénale internationale (CPI) fait face à de vives critiques de la part de plusieurs pays africains, notamment le Mali, le Burkina Faso et le Niger, membres de l'Alliance des États du Sahel (AES). Ces nations s'apprêtent à rompre leurs liens avec l'institution judiciaire, qu'elles accusent de cibler presque exclusivement les affaires impliquant des Africains. Cette décision ouvre un débat majeur sur la légitimité et l'efficacité de la CPI, ainsi que sur la pertinence d'une alternative régionale pour juger les crimes les plus graves.

Depuis sa création, la CPI est régulièrement critiquée pour ce que certains perçoivent comme un biais géographique. La majorité des poursuites engagées ont concerné des dirigeants ou responsables politiques africains, tandis que de nombreux pays du Nord sont restés à l'écart de son champ d'action. Cette situation a nourri un sentiment d'injustice et de sélectivité parmi plusieurs États africains, qui estiment que la Cour ne prend pas en compte les réalités politiques et sociales du continent.

### Vers une Cour pénale sahélienne

Dans ce contexte, le Mali, le Burkina Faso et le Niger envisagent de mettre en place une Cour pénale sahélienne, chargée de juger les crimes graves commis dans leur région. Cette initiative s'inscrirait dans une volonté de reprendre le contrôle sur la justice concernant leurs citoyens et d'affirmer leur souveraineté face à une institution jugée partielle. Une telle Cour régionale aurait vocation à traiter des enjeux spécifiques au Sahel, notamment les violences terroristes et les conflits intercommunautaires, afin d'apporter des réponses jugées plus adaptées et plus proches du terrain.

[Lire plus :<https://hamanie.news/>](https://hamanie.news/)

## Politique



# RDC : VITAL KAMERHE VISÉ PAR UNE PÉTITION SIGNÉE PAR 262 DÉPUTÉS – L'AVENIR POLITIQUE DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE MENACÉ ?

En République démocratique du Congo (RDC), une nouvelle secousse politique ébranle l'Assemblée nationale. Lors de la plénière du 17 septembre 2025, une pétition visant plusieurs membres du bureau, dont le président Vital Kamerhe, a été jugée recevable. L'initiative, portée par un large groupe de députés, place le proche allié du chef de l'État dans une position délicate.

Le lendemain, une commission spéciale temporaire a été mise en place pour examiner le document. Elle dispose de trois jours pour rendre ses conclusions, qui seront ensuite soumises à l'ensemble des députés. La décision finale pourrait sceller l'avenir du bureau actuel, avec Vital Kamerhe en première ligne.

Absent lors de cette séance, le président de l'Assemblée avait confié la direction des travaux à son premier vice-président, Jean-Claude Tshilumbayi, l'un des rares responsables épargnés par cette démarche.

### Une pétition largement soutenue

La pétition a recueilli 262 signatures, dépassant le seuil de 250 nécessaires pour constituer une majorité. Ce soutien massif reflète un climat politique tendu et une volonté affichée de nombreux élus d'engager une recomposition au sommet de l'Assemblée nationale.

Si les griefs portent officiellement sur le fonctionnement interne de l'institution, plusieurs observateurs estiment que des calculs politiques plus profonds se cachent derrière cette offensive. Certains analystes rappellent que Vital Kamerhe avait adopté une position prudente lors des débats sur la modification de la Constitution en 2024, un choix qui pourrait aujourd'hui se retourner contre lui.

[Lire plus :https://hamanie.news/](https://hamanie.news/)

## Politique



### TOGO : L'ANCIENNE MINISTRE DES ARMÉES, MARGUERITE GNAKADE, ARRÊTÉE À LOMÉ

Marguerite Gnakade, ancienne ministre des Armées et figure critique du régime de Faure Gnassingbé, a été arrêtée le mercredi 17 septembre 2025 à son domicile de Lomé par les services de sécurité. Cette interpellation intervient alors que l'ancienne ministre, évincée du gouvernement en 2022, est devenue une voix influente appelant à un changement politique au Togo.

Selon des témoins, plusieurs unités de police ont investi la ruelle menant à son domicile avant de l'emmener à la direction centrale de la police judiciaire pour audition. Très active sur les réseaux sociaux, Gnakade n'a cessé de critiquer le président Faure Gnassingbé, au pouvoir depuis près de vingt ans. Dans l'une de ses récentes publications, elle affirmait que « Faure Gnassingbé a échoué », avertissant que son maintien au pouvoir constituerait une grave erreur.

#### Une figure politique controversée

Marguerite Gnakade s'était déjà imposée comme une figure de proue du mouvement du 6-Juin, qui réclame la démission du chef de l'État. Ancienne dirigeante de la Banque togolaise pour le commerce et l'industrie, elle avait marqué l'histoire en 2020 en devenant la première femme à occuper le poste de ministre des Armées au Togo.

[Lire plus :https://hamanie.news/](https://hamanie.news/)

## Politique

# TCHAD : QUATRE MOIS APRÈS L'ARRESTATION DE SUCCÈS MASRA, SA FAMILLE EXPRIME SON INQUIÉTUDE



Quatre mois se sont écoulés depuis l'arrestation de Succès Masra, opposant politique et fondateur du parti Les Transformateurs, incarcéré au Tchad depuis le 16 mai. Interpellé à son domicile, il a été condamné le 9 août à 20 ans de prison ferme et à verser 1 milliard de francs CFA de dommages et intérêts. Les charges retenues contre lui incluent la diffusion de messages « haineux et xénophobes », ainsi que la complicité de meurtre dans le cadre du massacre de Mandakao, qui avait coûté la vie à une quarantaine de personnes dans un village du Sud du pays, deux jours avant son arrestation.

### Des accusations contestées

La famille et les soutiens de l'opposant dénoncent un procès politique. Sa sœur, Chancelle Assyongar, affirme qu'il a été « enlevé sans mandat d'arrêt et condamné sans preuve », le décrivant comme un « otage judiciaire ». Elle insiste sur l'absence de lien établi entre son frère et les violences de Mandakao, qu'il nie catégoriquement.

### Conditions de détention préoccupantes

Les conditions dans lesquelles est détenu Masra suscitent de vives inquiétudes. Selon sa sœur, il n'est autorisé à voir que ses avocats, tandis que toute visite familiale lui est refusée. Une demande pour permettre à leur mère de célébrer son anniversaire avec lui a été rejetée. Son médecin a également sollicité des analyses médicales, sans succès. Pour sa famille, ces restrictions visent à « dissuader quiconque de dénoncer les injustices au Tchad ».

[Lire plus :https://hamanie.news/](https://hamanie.news/)

## Politique

### EST DE LA RDC : MALGRÉ LES NÉGOCIATIONS À DOHA, CORNEILLE NANGAA RENFORCE LES RANGS DE L'AFC/M23 ET JURE DE MARCHER SUR KINSHASA



Le dimanche 14 septembre, dans l'est de la République démocratique du Congo, le mouvement AFC/M23 a organisé une cérémonie au sein de son centre de formation de Rumangabo, dans le territoire de Rutshuru (Nord-Kivu), pour présenter un nouveau contingent de plus de 7 000 hommes. L'événement a été marqué par un discours martial de son coordonnateur, Corneille Nangaa, qui a exhorté ses troupes à poursuivre le combat malgré les pourparlers en cours à Doha, qui peinent à progresser.

Selon les déclarations du mouvement, la majorité de ces nouvelles recrues seraient d'anciens soldats des FARDC ayant fait déflection lors des chutes de Goma et de Bukavu, ainsi que des ex-Wazalendos et des volontaires récemment enrôlés. Une vidéo de la cérémonie, largement relayée sur les réseaux sociaux, montre Nangaa appelant ses hommes à « libérer » le Congo jusqu'à Kinshasa. Il a également affirmé que 12 000 autres combattants étaient en formation et rejoindraient bientôt leurs rangs, un chiffre qu'aucune source indépendante n'a pu confirmer.

#### Une démonstration de force dans un contexte fragile

Les discours de Corneille Nangaa, souvent empreints de bravade, semblent s'inscrire dans une stratégie de démonstration de force au moment où les négociations de Doha n'ont produit aucun résultat concret. Ce week-end, les discussions ont principalement porté sur la question des prisonniers, sans avancées significatives.

[Lire plus :https://hamanie.news/](https://hamanie.news/)



Un cabinet de conseil engagé  
dans la transformation durable

ATHARI ADVISORS



Générer un impact positif et profond pour réduire les inégalités socio-économiques en Afrique.



En savoir plus : [infos@athari-as.com](mailto:infos@athari-as.com)

+2250759956898 / [infos@athari-as.com](mailto:infos@athari-as.com)

Côte d'Ivoire, Abidjan, Cocody, Angré Nouveau CHU

A close-up portrait of a young woman with dark skin and short, curly hair. She is wearing a white sleeveless top and large, gold hoop earrings. She is looking slightly to her right with a neutral expression. The background is filled with large, green tropical leaves, creating a lush, natural setting.

# Pourquoi les “bonnes idées” ne suffisent pas

Par *Esther SORO - MIAN*



# Pourquoi les “bonnes idées” ne suffisent pas

***J'ai entendu une anecdote lors d'une formation qui m'est restée en mémoire.***

Dans un village, un projet de développement visait à améliorer l'accès à l'eau. Chaque jour, les femmes devaient parcourir plusieurs kilomètres pour aller chercher de quoi approvisionner leurs familles.

L'équipe en charge du projet a alors eu une idée qui paraissait évidente : installer une pompe directement au centre du village. Ainsi, plus besoin de longues marches pénibles, l'eau serait disponible juste à côté.

Après la cérémonie d'inauguration et les discours officiels, on s'attendait à voir la vie des femmes transformée. Mais, contre toute attente, elles ont continué à marcher chaque jour jusqu'à leur ancien point d'eau, ignorant la pompe flambant neuve.

Une étude fut menée pour comprendre ce paradoxe. Les résultats furent clairs : ce moment de marche n'était pas seulement une corvée, mais l'un des rares

instants de liberté dans leur quotidien. C'était le temps de souffler, de discuter, de rire entre elles. Supprimer la marche, c'était leur enlever ces précieux instants de lien social.

## Et l'agriculture dans tout ça ?

Ce récit n'est pas si éloigné de ce que l'on observe dans le monde agricole.

Combien de fois a-t-on vu des programmes amener de nouvelles semences, des engrains ou du matériel dernier cri, avec l'espoir d'augmenter rapidement les rendements ?

Pourtant, certains paysans refusent ou abandonnent ces solutions. Pourquoi ? Parce qu'elles ne tiennent pas toujours compte de leurs réalités : habitudes alimentaires, contraintes financières, organisation sociale, voire simple confiance envers les méthodes transmises de génération en génération.

De la même façon que la pompe n'a pas été utilisée, une solution peut rester inutilisée si l'agriculteur n'est pas convaincu de son intérêt ou s'il ne voit pas comment l'intégrer dans son système de culture.

## Les leçons à retenir

D'abord, un problème n'est jamais seulement technique.

Dans l'agriculture comme dans la vie quotidienne, les défis sont imbriqués : économiques, sociaux, culturels, psychologiques. Apporter une réponse partielle, en isolant le problème, conduit souvent à une solution mal ajustée.

## Ensuite, la concertation est essentielle.

On ne construit pas pour les gens, on construit avec eux. Écouter les bénéficiaires, comprendre leurs habitudes, leurs besoins réels, est la seule garantie de pertinence et de durabilité.

Enfin, il ne faut jamais oublier que derrière un projet, il y a des vies, des histoires, des façons de faire. Planter, récolter, transmettre : ce sont aussi des histoires, des identités, des liens sociaux. Les projets qui oublient cette dimension passent souvent à côté de l'essentiel.

# Enquête



## GRAND FORMAT Côte d'Ivoire – Canada

Une enquête de Radio-Canada  
qui fait polémique



## Radio-Canada

Le 12 septembre 2025, l'émission Enquête de Radio-Canada a diffusé un documentaire intitulé *Mangeurs d'argent*, consacré aux réseaux de fraude opérant depuis la Côte d'Ivoire. L'investigation, qui s'appuie sur des témoignages de victimes au Canada, des sources policières et des documents financiers, met en lumière différentes pratiques criminelles attribuées à des ressortissants ivoiriens : fraudes amoureuses par internet, usurpation d'identité via de faux profils en ligne, blanchiment d'argent à travers des transferts internationaux et exportation de biens volés ou frauduleusement acquis.

Le reportage a rapidement suscité une forte médiatisation et déclenché de vives réactions, non seulement auprès de l'opinion publique canadienne, mais surtout au sein de la communauté ivoirienne à l'étranger. L'Ambassade de Côte d'Ivoire au Canada a dénoncé un traitement jugé « stigmatisant » et « réducteur », qui donnerait l'impression que le phénomène du cybercrime est exclusivement ivoirien et que la diaspora serait globalement impliquée, alors que la majorité des Ivoiriens installés au Canada mènent des activités professionnelles ou académiques exemplaires.



# Le phénomène des « brouteurs » : origine et usage du terme



Pour comprendre cette controverse, il est essentiel de revenir sur le terme de « broutage », apparu au début des années 2000 en Côte d'Ivoire. Le mot vient du verbe brouter — au sens littéral « manger de l'herbe » — et désigne, dans l'argot ivoirien, l'art de « se nourrir » financièrement en dupant autrui par le biais d'escroqueries en ligne. Celui qui pratique cette activité est appelé un brouteur.

À l'origine, le broutage s'est développé avec la démocratisation de l'internet et des cybercafés en Côte d'Ivoire, dans un contexte marqué par une crise socio-économique profonde. De jeunes Ivoiriens, souvent déscolarisés ou au chômage, ont trouvé dans cette pratique une source de revenus alternative. Rapidement, le phénomène s'est structuré : arnaques sentimentales, faux héritages, fausses offres d'emploi, fausses loteries, puis plus récemment hameçonnage bancaire et crypto-escroqueries.

Sur le plan social, le broutage a fait l'objet d'une normalisation culturelle paradoxale. Dans certaines représentations populaires (musique coupé-décalé, comédie, discussions de quartier), le brouteur est parfois perçu comme un jeune rusé qui « se débrouille » face aux injustices économiques mondiales, notamment contre les « riches Occidentaux ». Mais à l'échelle nationale et internationale, il est avant tout associé à une criminalité transnationale qui ternit l'image du pays et nuit à sa jeunesse.

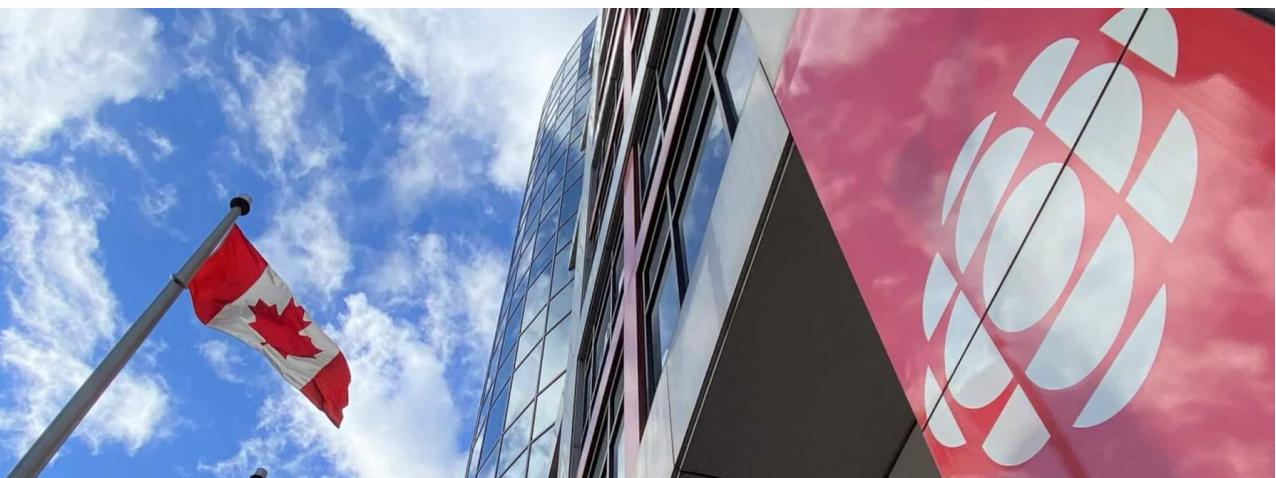
Ainsi, lorsque Radio-Canada choisit d'enquêter sur les brouteurs, elle ne fait pas qu'exposer un phénomène criminel : elle touche à une réalité sociale complexe, mêlant précarité, imaginaire collectif, réputation internationale et enjeux diplomatiques.

# Ce que révèle l'enquête de Radio-Canada

Le documentaire Mangeurs d'argent, diffusé par l'émission Enquête de Radio-Canada, repose sur un travail de plusieurs mois. Les journalistes ont recueilli des témoignages de victimes au Canada, certaines ayant perdu des dizaines de milliers de dollars dans des arnaques sentimentales en ligne. Ils se sont appuyés sur des données bancaires, des échanges de courriels et de messages, ainsi que sur des documents officiels fournis par les autorités canadiennes. Des entretiens avec des spécialistes de la cybercriminalité et des agents de police québécois sont venus compléter l'enquête, donnant un aperçu précis des méthodes utilisées par ces réseaux pour piéger leurs victimes et transférer des fonds.

L'enquête met en cause le rôle présumé de ressortissants ivoiriens installés ou de passage au Canada, accusés de participer à des réseaux structurés. Les pratiques décrites concernent principalement les fraudes amoureuses, avec des faux profils créés sur les réseaux sociaux ou les sites de rencontre afin de séduire des personnes vulnérables et leur soutirer de l'argent. Les journalistes évoquent aussi des techniques d'hameçonnage et d'usurpation d'identité, où des sites internet frauduleux ou des courriels imitant des institutions bancaires servent à récupérer des informations confidentielles. Une partie de ces fonds serait ensuite blanchie par des transferts financiers transitant par des comptes bancaires canadiens avant d'être renvoyés vers la Côte d'Ivoire, parfois sous forme de biens matériels expédiés puis revendus. Le reportage suggère que ces activités ne sont pas isolées mais s'appuient sur des réseaux organisés, disposant de relais aussi bien en Afrique de l'Ouest qu'en Amérique du Nord.

Si l'enquête ne donne pas de bilan chiffré unique et consolidé, elle insiste sur l'ampleur des pertes financières causées par ces pratiques. Plusieurs victimes identifiées au Québec disent avoir été ruinées après avoir envoyé toutes leurs économies. Les autorités canadiennes estiment que des millions de dollars sont détournés chaque année par ces réseaux. Le reportage souligne également l'existence de flux financiers suspects entre le Canada et l'Afrique de l'Ouest, et identifie Abidjan comme un hub majeur du cybercrime. Ces chiffres et affirmations restent cependant difficiles à vérifier de manière indépendante, car la cybercriminalité transnationale s'appuie sur des circuits opaques et fragmentés, et beaucoup de victimes hésitent encore à porter plainte ou à témoigner publiquement.



# La réaction de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Canada



À la suite de la diffusion du reportage de Radio-Canada, l'Ambassade de Côte d'Ivoire à Ottawa a publié un communiqué officiel dénonçant ce qu'elle considère comme un traitement injuste et stigmatisant. Le ton du documentaire a été jugé réducteur, car il laisserait entendre que la fraude en ligne serait avant tout une spécialité ivoirienne, sans replacer le phénomène dans le contexte global de la cybercriminalité internationale. L'Ambassade reproche également aux journalistes de n'avoir pas consulté les autorités ivoiriennes avant de diffuser leur enquête, privant ainsi Abidjan d'un droit de réponse au moment de la diffusion.

Dans son texte, l'Ambassade a rejeté avec force l'idée d'une « mafia ivoirienne » évoquée implicitement dans le reportage. Elle rappelle que la Côte d'Ivoire mène depuis plusieurs années une lutte active contre la cybercriminalité, notamment à travers la Plateforme de lutte contre la cybercriminalité (PLCC) et d'autres initiatives judiciaires et policières, qui coopèrent déjà avec des organismes étrangers. Le communiqué insiste sur le fait que la majorité des ressortissants ivoiriens vivant au Canada sont des citoyens exemplaires, étudiants, travailleurs et entrepreneurs qui contribuent positivement à la société canadienne et entretiennent une image honorable de leur pays d'origine.

Au-delà de la critique, l'Ambassade formule des demandes claires. Elle appelle les médias canadiens à plus de responsabilité et à davantage de nuance dans leur traitement des sujets sensibles afin d'éviter des amalgames qui peuvent nuire à la réputation d'une communauté entière. Elle demande également une collaboration renforcée entre Radio-Canada et les autorités ivoiriennes pour toute enquête future touchant aux ressortissants du pays, estimant que le dialogue est essentiel pour garantir un traitement équilibré de l'information. Enfin, l'Ambassade plaide pour un renforcement de la coopération judiciaire bilatérale entre la Côte d'Ivoire et le Canada, afin de mieux lutter contre les réseaux criminels transnationaux tout en protégeant les citoyens innocents d'une stigmatisation généralisée.

# Analyse critique de la controverse



La diffusion du documentaire de Radio-Canada soulève une question fondamentale : comment concilier la liberté de la presse avec la responsabilité de ne pas stigmatiser une communauté entière ? L'investigation journalistique est légitime dès lors qu'elle repose sur des faits établis et qu'elle vise à informer le public sur des pratiques criminelles réelles. Toutefois, en insistant fortement sur l'origine nationale de certains auteurs présumés, le reportage a pu donner l'impression que le cybercrime est intrinsèquement lié à la Côte d'Ivoire, ce qui entretient un amalgame entre une criminalité organisée et une diaspora largement respectueuse des lois. Le juste équilibre aurait consisté à documenter le phénomène tout en l'inscrivant dans un contexte mondial, rappelant que la cyberfraude est un problème transnational qui touche aussi bien l'Europe que l'Amérique du Nord, l'Asie ou l'Afrique.

La question de la vérification des faits est également centrale. Le documentaire s'appuie sur des témoignages de victimes, sur des documents et sur des sources policières, ce qui lui confère une certaine crédibilité. Mais plusieurs affirmations, notamment concernant le nombre exact de victimes ou les montants détournés, restent difficiles à corroborer par des données indépendantes. De plus, l'absence de consultation des autorités ivoiriennes affaiblit l'équilibre de l'enquête : elle prive le spectateur d'un contrepoint institutionnel et renforce la perception d'une construction à charge. Les victimes interviewées donnent un visage humain aux fraudes, mais les mises en cause collectives demandent des preuves solides et un recouplement plus systématique.

Enfin, ce débat ne peut être dissocié du rôle des médias diasporiques et des effets sociaux sur les communautés ivoiriennes à l'étranger. Dans un pays comme le Canada, où vit une communauté ivoirienne dynamique, ce type de reportage peut alimenter des préjugés et renforcer des discriminations latentes. Les étudiants, les travailleurs ou les entrepreneurs ivoiriens risquent d'être associés, à tort, à des pratiques qu'ils condamnent eux-mêmes. Les médias diasporiques, qu'ils soient ivoiriens ou africains, jouent un rôle crucial pour rééquilibrer la narration, rappeler la diversité des parcours et mettre en avant des réussites exemplaires qui contredisent les stéréotypes. La controverse illustre donc un enjeu plus large : celui de la représentation des Africains dans les médias occidentaux et des conséquences concrètes que ces images peuvent avoir sur l'identité, la réputation et l'intégration sociale des diasporas.



## Enjeux diplomatiques et institutionnels

La diffusion de l'enquête de Radio-Canada a immédiatement débordé du strict cadre médiatique pour devenir un sujet sensible dans les relations bilatérales entre le Canada et la Côte d'Ivoire. En dénonçant ce qu'elle considère comme une stigmatisation injuste de ses ressortissants, l'Ambassade ivoirienne à Ottawa a cherché à défendre non seulement l'image de la diaspora, mais aussi celle de l'État ivoirien. Cette controverse rappelle combien l'opinion publique internationale peut influencer les relations diplomatiques et fragiliser l'image d'un pays sur la scène mondiale. Pour Abidjan, le risque est que le reportage vienne ancrer, dans l'imaginaire canadien et occidental, une assimilation de la Côte d'Ivoire au cybercrime, avec des conséquences possibles sur les partenariats économiques, universitaires et politiques.

Sur le plan judiciaire, l'affaire met en lumière la nécessité d'une coopération plus étroite entre les deux pays. Le Canada, confronté à des fraudes numériques transnationales, a besoin de relais solides en Afrique de l'Ouest pour remonter les filières et sanctionner les responsables. La Côte d'Ivoire, de son côté, dispose déjà d'outils comme la Plateforme de lutte contre la cybercriminalité (PLCC), mais leur efficacité dépend largement des échanges d'informations, des accords d'entraide judiciaire et de la rapidité des procédures. Les cas évoqués par Radio-Canada montrent qu'il reste des carences dans le suivi des flux financiers, dans les contrôles aux frontières ou encore dans la traçabilité des biens exportés frauduleusement. De plus, la question des permis d'études et de séjour pourrait être affectée si la perception négative du phénomène conduit à des restrictions accrues, avec le risque de pénaliser injustement des étudiants ivoiriens qui poursuivent un parcours académique sans lien avec ces pratiques criminelles.

Enfin, cette affaire interroge les responsabilités des autorités locales au Canada. La liberté de la presse est une valeur fondamentale, mais elle doit coexister avec un cadre juridique qui protège contre les généralisations abusives et les discours stigmatisants. Si les lois canadiennes prévoient des recours en matière de diffamation et de propos discriminatoires, leur application doit garantir à la fois la transparence médiatique et la protection des communautés concernées. La controverse autour de Mangeurs d'argent illustre donc le besoin d'un dialogue constant entre médias, autorités et représentants des communautés pour que la recherche légitime d'information ne se transforme pas en vecteur de suspicion généralisée.



# RADIO-canada

## Perspectives

Face à la controverse provoquée par la diffusion de Mangeurs d'argent, plusieurs pistes s'ouvrent pour atténuer les tensions et transformer cette affaire en opportunité de dialogue. Du côté de Radio-Canada, le média public pourrait envisager différentes formes de réponse. L'une d'elles consisterait à offrir un droit de réponse officiel aux autorités ivoiriennes ou à des représentants de la communauté, afin de rééquilibrer la narration. Une autre option serait de publier une rectification partielle ou un complément d'enquête, en mettant davantage en lumière le caractère global du cybercrime et en contextualisant les données présentées. Enfin, une réflexion interne, voire un audit des pratiques journalistiques, permettrait d'évaluer si le traitement du sujet a respecté les principes de rigueur, d'équilibre et de responsabilité sociale qui guident habituellement la presse publique.

Pour la Côte d'Ivoire, l'affaire souligne la nécessité de renforcer sa stratégie de communication internationale. Il ne s'agit pas seulement de réagir ponctuellement à un reportage controversé, mais de bâtir une politique proactive de gestion de l'image du pays. Cela pourrait passer par une mise en avant des efforts réels menés contre la cybercriminalité, en donnant de la visibilité aux actions de la PLCC et aux réformes judiciaires déjà engagées. Abidjan gagnerait aussi à intensifier sa coopération avec les autorités canadiennes, en facilitant les enquêtes conjointes et en partageant plus largement les informations disponibles. En parallèle, l'État ivoirien doit veiller à l'intégrité de ses ressortissants à l'étranger, en protégeant leur réputation et en rappelant que la diaspora est composée, pour l'écrasante majorité, d'étudiants, de chercheurs et de professionnels dont le parcours illustre le dynamisme et la vitalité du pays.

Enfin, les communautés ivoiriennes au Canada peuvent jouer un rôle décisif dans la construction d'un récit plus équilibré. Leur mobilisation collective, qu'elle s'exprime à travers des associations, des réseaux d'entrepreneurs ou des initiatives culturelles, peut contribuer à déconstruire les stéréotypes et à mettre en avant des expériences positives. Le dialogue interculturel avec la société canadienne est également une clé, afin de renforcer la compréhension mutuelle et de réduire les préjugés. La participation citoyenne, qu'elle soit politique, académique ou sociale, représente un autre levier puissant pour faire entendre une voix différente de celle véhiculée par les clichés médiatiques.

L'affaire autour du reportage Mangeurs d'argent de Radio-Canada illustre à quel point les enquêtes journalistiques peuvent se trouver au croisement de plusieurs enjeux : la liberté de la presse et son droit à informer sur des pratiques criminelles, les droits des communautés visées qui refusent d'être stigmatisées, et les implications diplomatiques qu'un tel traitement médiatique peut avoir sur les relations entre États.

Légitime dans sa démarche d'investigation, l'équipe de Radio-Canada a néanmoins ouvert un débat sensible sur la responsabilité éditoriale et sur les effets sociaux d'une narration qui, en visant à dénoncer des fraudes, peut fragiliser l'image d'une diaspora entière.

Dans ce contexte, la nuance et la responsabilité doivent guider l'action de tous les acteurs impliqués. Les médias ont le devoir de contextualiser et de diversifier leurs sources afin d'éviter les amalgames. Les autorités, tant canadiennes qu'ivoiriennes, doivent coopérer davantage dans la lutte contre la cybercriminalité tout en protégeant les citoyens innocents des préjugés. Quant aux publics, il leur revient de recevoir l'information avec un esprit critique, en distinguant des cas isolés de comportements d'une communauté dans son ensemble.

Au-delà de l'incident, cette affaire révèle des enjeux plus larges. Elle met en lumière la persistance de représentations parfois réductrices de l'Afrique dans les médias du Nord, où certains faits criminels prennent une dimension symbolique qui dépasse leur réalité. Elle interroge également la gestion des flux migratoires et les perceptions qui en découlent, alors que la majorité des diasporas contribuent positivement à leurs sociétés d'accueil. Enfin, elle rappelle que les défis posés par les technologies – cyberfraudes, réseaux transnationaux, blanchiment numérique – ne connaissent pas de frontières et exigent une réponse mondiale, fondée à la fois sur la justice, la coopération et le respect mutuel.



**SOCIÉTÉ**



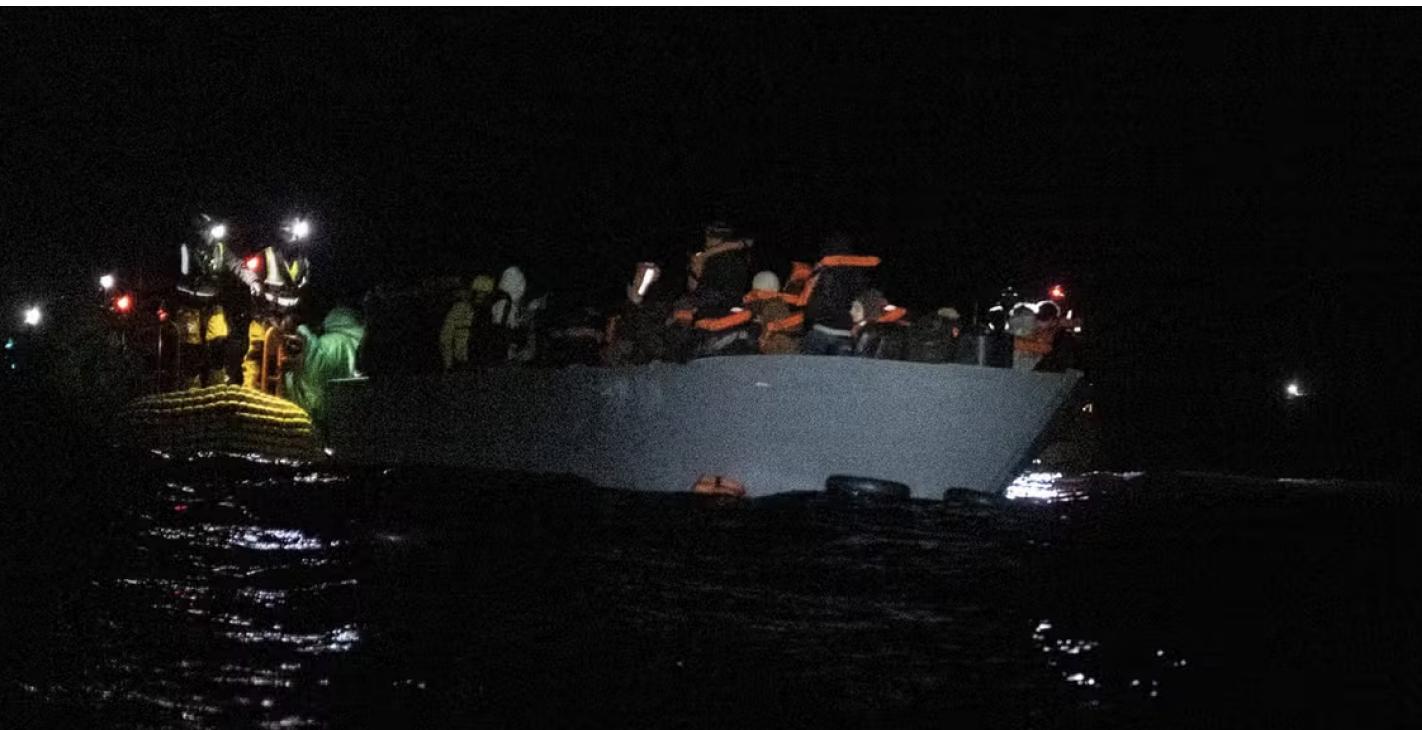
Améliorer la santé mentale  
au travail



En savoir plus : <https://www.yodan.ci/>  
(+225) 07 89 27 11 40 / [info@yodan.ci](mailto:info@yodan.ci)

Immeuble Juridis / Riviera Palmeraie route Y4 Abidjan , Abidjan , Côte d'Ivoire

## Société



# Tragédie en Méditerranée : plus d'une centaine de réfugiés soudanais disparus dans deux naufrages au large de la Libye

La Méditerranée a une nouvelle fois été le théâtre d'un drame, avec plus d'une centaine de réfugiés soudanais portés disparus ou confirmés morts à la suite de deux naufrages survenus au large de Tobrouk, en Libye, au cours du week-end dernier. Les informations, communiquées par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), mettent en évidence l'ampleur de cette catastrophe.

Le premier naufrage a eu lieu le samedi 13 septembre, lorsqu'une embarcation transportant 74 personnes a chaviré. Selon le HCR, seules 13 personnes ont survécu, aucune précision n'ayant pour l'instant été donnée sur l'identité des victimes.

Le lendemain, un second drame a été signalé par l'OIM. Un incendie s'est déclaré à bord d'un canot pneumatique qui transportait 75 réfugiés soudanais, causant la mort d'au moins 50 personnes. Une porte-parole de l'OIM a précisé qu'il n'était pas encore possible de déterminer si des femmes et des enfants figuraient parmi les victimes. Comme dans le premier cas, l'embarcation était partie de Tobrouk en direction de la Grèce.

Face à ces tragédies, l'OIM a appelé à une « action urgente pour mettre fin à ces drames en mer ». Le HCR a rappelé sur les réseaux sociaux que les voies sûres et légales pour rejoindre l'Europe restent largement inaccessibles aux migrants,

[Lire plus :<https://hamanie.news/>](https://hamanie.news/)



**Un cabinet de conseil  
engagé dans la  
transformation durable**

[https://athari-as.  
com/  
+2250759956898  
infos@athari-as.com](https://athari-as.com/)

## Société



# Sénégal : un pêcheur héroïque sauve 112 migrants d'une pirogue à la dérive au large de Dakar

Le 16 septembre, au large des côtes de Dakar, un acte de bravoure a permis de sauver la vie de 112 migrants qui tentaient de rejoindre l'Europe à bord d'une pirogue en détresse. L'embarcation, partie de Gambie, s'était retrouvée à la dérive à une dizaine de kilomètres des côtes sénégalaises après une panne de moteur. Dans un geste désespéré, le capitaine avait abandonné ses passagers, livrés à eux-mêmes en pleine mer.

C'est alors que Moussa Diallo, un pêcheur sénégalais, a aperçu la pirogue et donné l'alerte. Grâce à son intervention et à la coordination rapide entre pêcheurs et autorités, la marine sénégalaise est intervenue pour secourir les passagers, épuisés après cinq jours de périple. Escortés jusqu'à la plage de Ouakam, les migrants ont été pris en charge ; l'un d'entre eux a dû être hospitalisé pour un état de fatigue extrême.

### Une traversée périlleuse vers l'Europe

Les passagers, tous originaires de Gambie, espéraient atteindre les îles Canaries, porte d'entrée vers l'Europe. Sur place, des témoins ont indiqué que certaines personnes, notamment des femmes, auraient réussi à s'échapper avant l'arrivée des gendarmes. Une enquête a été ouverte pour clarifier les circonstances exactes de cette traversée dramatique.

La route maritime vers les Canaries reste un itinéraire prisé par de nombreux jeunes Ouest-Africains malgré ses dangers mortels. Depuis le début de l'année, les départs des côtes de la région sont restés nombreux, mais les arrivées aux Canaries ont chuté de plus de 26 000 à environ 12 000 migrants, conséquence des contrôles renforcés par les autorités sénégalaises, mauritaniennes et marocaines.

[Lire plus :https://hamanie.news/](https://hamanie.news/)

## Société

# Nigeria : plus de 50 personnes kidnappées dans l'État de Zamfara



Au moins cinquante personnes ont été enlevées ces derniers jours dans l'État de Zamfara, dans le nord-ouest du Nigeria, marquant une nouvelle escalade de violence qui menace les négociations en cours entre certaines communautés et les groupes armés locaux, communément appelés « bandits », connus pour leurs enlèvements massifs et leurs vols de bétail.

Le lundi matin, vers 5 heures, plus de quarante fidèles ont été kidnappés alors qu'ils priaient à la mosquée de Gidan Turbe. Les assaillants les ont emmenés vers la montagne Gahori, devenue un repaire pour des groupes criminels qui opèrent également dans les États voisins de Sokoto et Kebbi. La veille, le village de Godai avait été attaqué en pleine nuit : douze personnes y ont été enlevées sous des tirs sporadiques. Quelques jours plus tôt, dix-huit femmes et enfants avaient déjà été kidnappés dans le village de Birnin Zarma, toujours dans l'État de Zamfara.

### **Une crise sécuritaire persistante**

Ces enlèvements de masse interviennent alors que certaines communautés de l'État voisin de Katsina tentent de négocier une trêve avec les groupes armés. Mais la diversité et la mobilité de ces bandes criminelles compliquent les discussions : elles se déplacent facilement d'une région à l'autre, selon leurs intérêts et leurs opportunités.

Les violences alimentent aussi les tensions entre le gouvernement local de Zamfara et le gouvernement fédéral, qui centralise le commandement des forces de sécurité. Les autorités locales accusent Abuja d'attentisme, tandis que les populations, confrontées à une insécurité croissante, se tournent de plus en plus vers la formation de milices communautaires pour tenter de se défendre.

[Lire plus :https://hamanie.news/](https://hamanie.news/)

# BREVES



## GHANA : INDUSTRIE MINIÈRE, ACCRA LANCE UN AMBITIEUX PLAN D'UN MILLIARD DE DOLLARS POUR RÉGULER L'OR ARTISANAL

<https://hamanie.news/ghana-industrie-miniere-accra-lance-un-ambitieux-plan-dun-milliard-de-dollars-pour-reguler-lor-artisanal/>



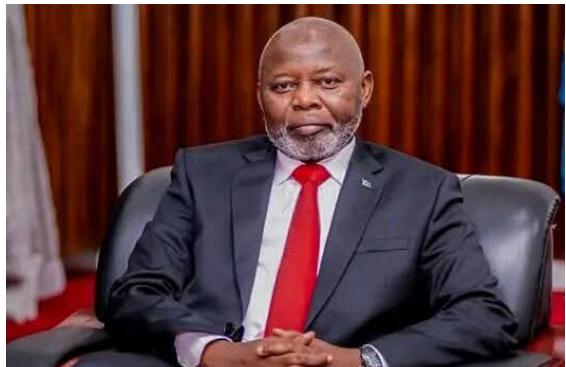
## RDC : FÉLIX TSHISEKEDI APPELLE SOLENNELLEMENT L'ONU À RECONNAÎTRE LE "GÉNOCIDE CONGOLAIS" PERPÉTRÉ DANS L'EST DU PAYS

<https://hamanie.news/rdc-felix-tshisekedi-appelle-solennellement-lonu-a-reconnaitre-le-genocide-congolais-perpetre-dans-lest-du-pays/>



## GUINÉE : LE « OUI » L'EMPORTE À 89% AU RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL SELON LES RÉSULTATS PROVISOIRES, L'OPPOSITION S'INDIGNE

<https://hamanie.news/guinee-le-oui-lemporte-a-89-au-referendum-constitutionnel-selon-les-resultats-provisoires-lopposition-sindigne/>



## RDC : LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, VITAL KAMERHE, DÉMISSIONNE FACE À UNE PÉTITION DE 262 ÉLUS

<https://hamanie.news/rdc-le-president-de-lassemblee-nationale-vital-kamerhe-demissionne-face-a-une-petition-de-262-elus/>

# Mian Media

Inform & Engage Africa



# Hamaniè

## Contactez-nous

 [emmanuel.mian@mianmedia.com](mailto:emmanuel.mian@mianmedia.com)

 (+33) 7 55 89 00 81

 (+225) 07 08 734 964

Suivez nous sur :



Visitez le site internet  
[www.mianmedia.com](http://www.mianmedia.com)